

Passons maintenant à la façon dont l'historien ou le chercheur de Sciences Humaines et Sociales va utiliser la source orale qui aura été retranscrite puis assemblée sous forme de corpus afin d'écrire son histoire comme dans le cadre du site Sciences Histoire Orale, écrire l'histoire du champ des matériaux. Comment est-ce qu'on passe de cette parole de mémoire à un récit historique. Alors je l'ai évoqué à plusieurs reprises dans la première partie quand j'ai détaillé ce qu'était un entretien et la façon dont on pouvait utiliser un entretien, ces différents niveaux d'utilisation au niveau sociologie des groupes, épistémologie, analyse des savoirs, historique des communautés, etc ... je ne reviendrai pas sur ces aspects là, néanmoins je rappelle la spécificité fondamentale d'entretiens orales et d'archives orales sa causalité inversée, l'historien qui a besoin du témoin, qui va voir le témoin, interroge le témoin en fonction de sa propre grille d'analyses, de ce fait il va forcément influencer le témoin. Ce qui fait que ce discours retranscrit a une dimension inter-subjective extrêmement importante qui fait qu'il n'est ni une fiction, pas un roman, pas un rêve, pas une invention mais ce n'est pas non plus un répertoire d'informations comme peut être une archive institutionnelle ou comme peut être une publication scientifique, ce n'est pas un répertoire d'informations dans ce sens là, c'est entre les deux, il y a une dimension de fiction et une dimension d'informations.

En tout cas, ce que met en évidence à travers son statut ambigu, c'est la dimension très singulière et locale de la source orale qui fait apparaître une multiplicité d'échelles sociales. On va avoir l'échelle de l'individu, ce que pense l'individu, l'échelle de l'équipe : quelle est la recherche commune qui est développée au sein d'une équipe de recherche, vous avez l'échelle du laboratoire, l'échelle de l'université, l'échelle de la région, l'échelle de la nation, l'échelle du continent et puis ensuite l'échelle du globe et ces discours collectifs permettent de mettre en évidence les différences collectives d'un lieu à l'autre, entre l'Université de Nantes par exemple et l'Université de Rennes, on ne va pas avoir forcément le même point de vue sur le même épisode, de même la communauté française n'a pas vécu l'histoire de la chimie du solide de la même façon que la communauté allemande. On s'en aperçoit très bien en étudiant les institutions d'un côté, les conférences, les discours des acteurs, la production scientifique mais aussi en écoutant le témoignage des chimistes français et des chimistes allemands.

Cette dimension singulière et locale donne un statut épistémologique très particulier à l'archive orale mais le statut qui en fait à la fois sa faiblesse en raison de son instabilité mais aussi sa richesse. Vous trouvez dans les entretiens des choses que vous ne trouvez nulle part ailleurs, donc il serait dommage de s'en priver, pour les périodes 1940 c'est encore possible de travailler avec des archives orales au-delà, ça devient plus difficile. C'est une affaire de personnes qui sont en vie ou qui sont décédées.

En plus de tous les exemples que j'ai déjà évoqués dans la première partie, on va à nouveau se focaliser sur un passage d'un entretien qui est déjà présent sur le site d'internet et que je vais vous lire, Bernadette **XX** pose la question suivante : « Comment voyez vous la chimie du solide française sur la scène internationale ? Est-ce qu'elle n'a pas d'une certaine manière fait obstacle à l'essor d'une science des matériaux en France ?

Cette question est motivée par son programme de recherche qui est d'enquêter sur la science des matériaux et non pas sur la chimie du solide. La chimie du solide est vue là comme un frein au développement de la science des matériaux.

Voilà ce que répond l'interviewé :

« C'était suite au démarrage de la chimie du solide, il y avait deux pôles de la chimie du solide en France, celle de Hagenmuller à Bordeaux et celle de Collongues à Paris » On retrouve donc les mêmes écoles de recherche que tout à l'heure.

« L'une plus mandarinale que l'autre, des gens comme Roussel je les mets dans la famille Hagenmuller. En fait si l'on prend les labos actuels de chimie du solide, ce sont tous des descendants d'Hagenmuller ou de Collongues. » On retrouve exactement le même mythe collectif que j'ai mentionné tout à l'heure.

« Les deux écoles sont tournées vers la science fondamentale plus que vers les applications. C'est totalement différent de l'approche science des matériaux aux USA, elle n'existe pas en France. L'approche matériaux science est plus tournée vers les applications. En France il y a beaucoup de recherches fondamentales, l'originalité française n'est pas dans la collaboration avec l'industrie mais dans l'approche physique, dans la collaboration entre chimistes et

physiciens du solide. Je défends l'approche française. Si les gens avaient été très proches du milieu industriel, je ne crois pas qu'on aurait été aussi fort en chimie du solide. »

Donc une interprétation complètement différente de celle qui est sous-tendue par la question. La question est de dire la chimie du solide française est un obstacle au développement de la science des matériaux, qu'en pensez-vous ? L'acteur qui est chimiste du solide répond : « l'existence de la chimie du solide permet une identité de recherche spécifique, qui permet une recherche fondamentale de très haut niveau et qui apporte, avec collaboration avec la physique, des résultats fondamentaux pour la recherche universitaire. »

Donc, on voit là apparaître le rôle de la recherche appliquée, le rôle de l'industrie dans le développement de la recherche académique, dans le développement de la recherche universitaire, qui est aujourd'hui extrêmement important, c'est ce qui finance pour beaucoup la recherche des laboratoires de sciences expérimentales aujourd'hui.

A partir de l'échange de ce type là, que j'ai fait en tant qu'historien, c'est de mettre en évidence une division à l'échelle internationale dans la guerre froide, au cours des années 50,60,70, et 80, donc la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle marqué par la guerre froide entre les Etats-Unis et l'Union Soviétique, on remarque une division du travail à l'échelle internationale avec, du côté européen, une recherche fondamentale en chimie du solide qui va conduire à la création de solides cristallins nouveaux, originaux. C'est la créativité en synthèse, plus du côté européen, plus précisément c'est l'Europe continentale : Pays-Bas , Belgique, France, Allemagne, Suède, qui vont avoir une très forte créativité en synthèse de nouveaux solides et à l'inverse aux Etats-Unis une dimension appliquée beaucoup plus grande, qui est dite chimie des matériaux ou sciences des matériaux, qui va prendre certains solides synthétisés en Europe, qui va les optimiser et qui va en faire des produits industriels, comme pour le développement, par exemple, de l'industrie nucléaire, l'industrie aéronautique, l'industrie militaire, l'industrie optique, par exemple. Tous ces matériaux, tous ces solides fabriqués en Europe, vont être optimisés, certains en Europe, mais beaucoup aux Etats-Unis et donc réutilisés par l'industrie de la guerre froide aux Etats-Unis et à partir d'un échange d'une philosophe et d'une chimiste du solide, on arrive à une thèse du solide relativement forte, qui est d'argumenter, de justifier cette division du travail à l'échelle internationale entre les Etats-Unis, plus appliqués et l'Europe, plus fondamentale, créativité chimiste d'un côté, ingénierie des matériaux de l'autre côté.

Je voudrais mentionner une différence en terme de discipline au sein des sciences humaines et sociales, j'ai discuté avec un ami politiste, il y a quelques années, il me disait la chose suivante, lui il travaillait pour la mise en place de politique de l'obésité dans la France des années 2000 et l'Angleterre des années 2000 et il travaillait sur les entretiens, des médecins, des administrateurs, des hommes politiques, des acteurs du domaine etc.. et il allait chercher dans ces entretiens deux types de choses, des informations qu'ensuite il croisait avec d'autres types de sources pour les confirmer ; tel rapport a été très important en telle année et donc il allait voir le rapport en question, il essayait d'évaluer son influence et puis les directions de recherche : « vous devriez aller interviewer untel, telle institution a été particulièrement importante dans le lobbying pour mettre en place cette politique publique, etc ...

Que ce soit dans les productions de recherche , soit dans les formations , il recoupait toutes ces informations avec des sources écrites, et si ces informations n'étaient pas recoupées, il écartait purement et simplement, ce qu'avait dit l'acteur, ce qu'avait dit le témoin, ce qu'avait dit l'archive orale.

Vous avez vu que dans mon cas, je vais chercher des informations de recherche mais je vais aussi chercher des choses, qu'à mon avis, on ne peut trouver que dans les archives orales, en particulier ce mythe collectif, ce mythe fondateur, on ne le retrouve absolument pas dans les articles publiés par les chercheurs, dans les récits officiels, le seul endroit où l'on le retrouve c'est dans la mémoire collective. Dans ce cas, on va confronter des mémoires individuelles pour constituer une mémoire collective ; on est aussi dans le traitement croisé, de l'archive orale croisée. L'archive orale, comme toute archive en histoire nécessite un croisement avec d'autres types d'archives et une analyse critique finie.

Je vous propose deux activités, l'activité 5 et 6.

L'activité 5 va être la lecture d'un article de recherche de Lilian Hoddeson qui explique comment elle procède quand il y a un conflit entre la mémoire des acteurs et des documents

institutionnels d'archives qu'elle a trouvés. Elle raconte le processus qu'elle met en place pour résoudre le conflit entre des mémoires orales et des documents écrits.

La deuxième activité que je vous propose ce sont des entretiens que je vais mener avec des collègues, spécialistes d'archives orales, l'un sociologue l'autre historienne et qui vont avoir des approches probablement sensiblement différentes de la mienne. Il y aura des différences, mais aussi des points communs. Faire parler des voix qui ne sont pas forcément concordantes qui sont concordantes sur certains points mais discordantes sur d'autres points.